



# Libres penseurs de France

Découvrez nos veilles thématiques

**Infolettre bimensuelle du  
11 avril 2024  
#27**

*La volonté trouve, la liberté choisit. Trouver et choisir, c'est penser, Victor Hugo.*

L'ADLPP propose aux esprits libres une infolettre sur la laïcité en France et dans le monde dans les domaines de la culture et de la politique, de l'éducation et de l'enseignement, de la société et du féminisme, de l'humanisme et de la liberté de conscience.

Nous ne prétendons pas couvrir l'ensemble des domaines où la laïcité et la liberté de conscience sont en jeu mais donner un aperçu de ce qui est diffusé.

**Les articles collectés ne sont pas tous favorables à la liberté de conscience car les opinions exprimées dans les articles n'engagent que leurs auteurs et c'est justement pour permettre de mieux comprendre les dangers qui menacent celle-ci que nous mettons à disposition cette veille numérique.**

---

## ATTEINTE À LA LAÏCITÉ



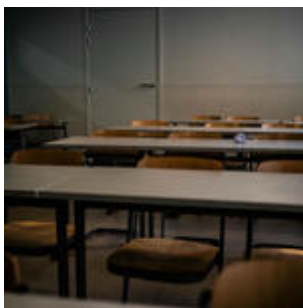
### Atteinte à la laïcité dans le milieu scolaire

**Question de M. SAURY Hugues (Loiret - Les Républicains)  
publiée le 04/04/2024**

M. Hugues Saury attire l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse sur les atteintes répétées à la laïcité dans le milieu scolaire. Après une altercation avec une élève de brevet de technicien supérieur (BTS) au sujet du port du voile, le proviseur de la cité scolaire Maurice-Ravel, a reçu des menaces de mort sur internet. Un mois après les faits le rectorat de Paris confirmait la mise à la retraite anticipée de ce chef d'établissement. Qu'un proviseur soit obligé de prendre sa retraite car il est victime de menaces de mort est inacceptable. Cette situation est hélas loin d'être un cas isolé et sonne comme un renoncement face à la montée des signalements pour atteinte à la laïcité en milieu scolaire (+ 120 % en 2023). Il est pourtant urgent de préserver ce principe qui nous unit et nous permet de vivre ensemble dans les valeurs de la République, avec respect et tolérance. Aussi il lui demande quelles actions seront mises en place pour faire respecter ce principe fondateur de notre République.

Publiée dans le JO Sénat du 04/04/2024 - page 137.

[Lire la suite](#)



## "Gabriel Attal, qu'auriez-vous fait à ma place ?" : un prof et sa conscience face aux atteintes à la laïcité

Gilles Vervisch est professeur agrégé au lycée polyvalent Louis-Armand à Eaubonne dans le Val-d'Oise, et auteur de plusieurs ouvrages cherchant à rendre la philosophie accessible via la pop culture. Dans une lettre ouverte au Premier ministre, il décrit avec précision et finesse ses expériences face à des élèves qui remettent en cause le droit au blasphème, d'une part, et les mécanismes à l'œuvre dans la tête des profs qui s'autocensurent, d'autre part.

[Lire la suite](#)



## "Utilisons le droit de la laïcité": pourquoi Jérôme Guedj a saisi le procureur après l'agression de Samara

Après l'agression de Samara (13 ans) devant son collège, à Montpellier, sa mère a avancé un motif religieux. Le député PS Jérôme Guedj a saisi le procureur de la République, en raison d'une atteinte à la laïcité selon lui.

[Lire la suite](#)



## Affaire Samara : pourquoi Jérôme Guedj saisit la justice sur un article méconnu de la loi de 1905

Les enquêtes administratives et judiciaires en cours doivent éclaircir l'enchaînement qui a mené à la violente agression d'une adolescente à Montpellier le 2 avril. Après les propos de sa mère, affirmant que la jeune fille aurait été harcelée et traitée de « mécréante », le député socialiste Jérôme Guedj a saisi le procureur pour des « menaces de nature religieuse ». L'élu s'appuie sur un article peu utilisé de la loi du 9 décembre 1905.

### Sommaire

1. Pourquoi avez-vous décidé de saisir le procureur au titre de l'article 31 de la loi de 1905 ?
2. Vous soulignez dans votre lettre au procureur de Montpellier que cet article donne assez peu lieu à des poursuites judiciaires. Pourquoi ? Avez-vous des exemples récents de son utilisation ?
3. Trouvez-vous la réponse du gouvernement à la hauteur suite à cette agression de Montpellier ?
4. Dans cette affaire, les enquêtes de la justice comme de l'Éducation nationale devront donner des précisions sur le déroulement des faits et éclaircir les motivations précises qui ont mené à l'agression. Mais avez-vous l'impression que de manière générale les questions religieuses sont devenues une source de tension chez les jeunes ?

[Lire la suite](#)



## Expulsion de l'imam Mahjoubi : Les portes de la mosquée Attawba vont fermer

DRAPEAU TRICOLORE | La mairie a dénoncé le bail emphytéotique qui la liait jusqu'en 2039 avec l'association des Musulmans du Gard rhodanien et récupère les locaux qu'elle lui louait pour un loyer modique.

[Lire la suite](#)



## COMMUNAUTARISME

### « Derrière l'absurdité du texte sur les discriminations capillaires, la flambée des revendications communautaires »

LE FIGARO

FIGAROVOX/TRIBUNE | Les députés ont adopté, jeudi, une proposition de loi du député guadeloupéen Olivier Serva visant « à reconnaître et à sanctionner la discrimination capillaire ». Pour l'avocat Thibault Mercier, le ridicule apparent de ce texte traduit un phénomène de société inquiétant.

[Lire la suite](#)



## CONSEIL DES SAGES DE LA LAÏCITÉ



### "M. Alain Policar doit démissionner du Conseil des Sages de la Laïcité de l'Éducation nationale"

Lors d'un récent entretien, le politologue Alain Policar a une nouvelle fois tenu des propos qui démontrent sa préférence pour la coexistence des religions face à la laïcité et l'universalisme. Dans une tribune Thomas Schmittel explique, pour Unité Laïque, en quoi cette position est problématique pour un membre du Conseil des sages de la laïcité.

Dans un entretien publié sur RFI le 5 avril, M. Alain Policar, membre du Conseil des sages de la laïcité où il a été nommé par M. Pap Ndiaye, alors ministre de l'Éducation nationale, déclarait voir dans « le voile un vecteur d'émancipation pour les jeunes filles par rapport à leur milieu ».

#### Sommaire

1. LA LAÏCITÉ, UN COMBAT,

[Lire la suite](#)



## DÉRIVE IDENTITAIRE



### Les “citoyens souverains”, ces marginaux sectaires qui refusent de se soumettre aux lois propagent leurs idées jusqu’en Belgique | La DH/Les Sports+

Les “citoyens souverains”, ce sont des personnes qui ont décidé de s’affranchir de toute autorité gouvernementale. Pour les reconnaître, c’est facile, vous les entendrez clamer : “Je ne contracte pas et je ne contracterai jamais”.

[Lire la suite](#)



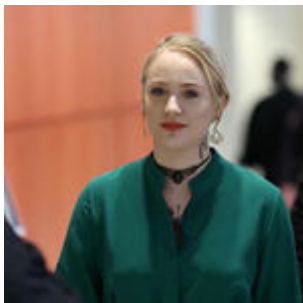
### Sectes : qu’est-ce que ce nouveau délit « d’incitation à l’abstention de soins médicaux » voté par les députés ?

Ce mardi, après un long chemin parlementaire, le projet de loi de lutte contre les dérives sectaires a été adopté. L’article 4, controversé chez les élus français, a finalement eu gain de cause.

#### Sommaire

1. Quelles pratiques sont visées ?
2. Qui sont ces gourous 2.0 ?
3. Pourquoi l’article était-il controversé ?

[Lire la suite](#)



### Raphaël Enthoven : "Mila est entrée en politique par la petite porte de l’identitarisme"

Idées | Le philosophe estime que "la liberté de Mila engage tout le monde", mais déplore le "basculement" de la jeune femme, symbole du droit de blasphémer, vers le camp identitaire.

« Avis de Libres penseurs de France, ADLPF :

Article issu de l’hebdomadaire,  
L’Express, le 11 avril 2024

#### Sommaire

1. L’Express : Devenue un symbole du droit au blasphème, Mila s’est affichée avec des militants de l’association identitaire Némésis, dont Alice Cordier. Eric Zemmour, Marine Le Pen ou Jordan Bardella se sont aussi empressés de saluer son "courage". Pourtant, vous avez fait savoir que vous n’aviez aucun regret de l’avoir soutenue, et que vous

### **recommenceriez si besoin. Pourquoi ?**

"Parce que mes principes ne sont pas rétroactifs. Je ne suspends pas la défense de la liberté à l'usage qu'on en fait. Mon propos n'était pas de défendre les opinions de Mila, mais de défendre le droit, pour Mila, d'avoir l'opinion de son choix. Que j'approuve son blasphème ou que je désapprouve son identitarisme, cela n'a aucune importance. Ce qui est (et demeure) en jeu dans la défense de Mila, c'est la liberté en personne, et la façon dont la liberté de dire (voire de penser) est menacée par des hordes, à l'abri de la loi et sous prétexte de "tolérance". En cela, je n'ai aucun regret. Il ne m'appartient pas de juger le discours de Mila, mais de défendre son droit de parler, et de m'élever, à cette occasion, contre la confusion du "blasphème" et du "racisme" qui a frayé la voie à des centaines de milliers de menaces de mort. De la même manière qu'être Charlie ne signifie pas qu'on adhère à tous les dessins de Charlie Hebdo (et que si nul n'est obligé d'aimer ce que le journal montre, chacun doit défendre la liberté que ce journal incarne), les opinions de Mila n'engagent que Mila, mais la liberté de Mila engage tout le monde. C'est la seconde que je défends et qu'on aurait dû être plus nombreux à défendre."

### **2. Comprenez-vous, du fait de son parcours et des nombreuses menaces de mort qu'elle a subies, la tentation de la radicalité de Mila, qu'elle avait déjà évoquée en 2021 au sujet d'Eric Zemmour ("je suis tellement terrorisée dans mon propre pays, que je me dis qu'on n'a plus d'autre choix que de passer au moins un temps par cette radicalisation bien qu'elle me déplaie. Pour rester en vie") ?**

"Bien sûr que je la comprends. Comment ne pas comprendre qu'une jeune femme qui, en quatre années, a été déscolarisée et mise sous protection, menacée violemment et défendue avec mollesse, cède à la tentation de la colère et de la radicalité? Comment ne pas comprendre que, face à la double peine qui consiste à se voir mise en danger par des fous et désavouée par des lâches, Mila soit tentée par des discours extrémistes? Mila est une jeune femme que des milliers de puceaux ont menacée de mort et de viol (souvent dans cet ordre) avec la bénédiction tacite de nos "féministes" officielles, tétanisées par la peur de l'"islamophobie". Comment ne pas comprendre qu'elle se rapproche des filous identitaires qui, à cette époque, la soutenaient bruyamment ?"

### **3. Donc, une chose est de comprendre ce qui la détermine, tout autre est de le justifier ?**

"Exactement. De son propre aveu, Mila se sent enfin libre depuis qu'elle épouse des thèses identitaires. On peut se réjouir que quelqu'un qu'on a tant voulu brider éprouve le sentiment de briser ses chaînes. Le problème, c'est que le sentiment de sa liberté coïncide avec l'approbation d'un dogme. Le problème, c'est qu'elle se trompe en cherchant dans les fixations identitaires la solution aux problèmes dont elle est la victime, elle s'égare en confondant ceux dont elle aime la compagnie avec ceux qu'elle aimerait voir au pouvoir, elle se trompe en mélangeant la colère et la loi, en confondant la violence et la force."

### **4. L'évolution de Mila, qui dit ne pas avoir "confiance en ce gouvernement", ne serait-elle pas représentative d'une partie du mouvement laïque tentée par l'extrême droite, après avoir été déçue par d'autres formations politiques? Issu du PS, l'ancien président du Printemps républicain Amine El Khatmise définit par exemple aujourd'hui comme "patriote"**

### et a été approché par le RN...

"Avant de travailler pour Valérie Pécresse! Ce qui paraît nettement moins grave.

Ne donnons pas de nom, car le mal vient de plus loin que les élections de 2022. Dès 1989, à Creil, au moment de la première affaire dite "du voile", les gens qui défendaient l'interdiction de venir voilée à l'école au nom des principes républicains, ont été, à leur grande stupeur, présentés comme des "racistes" dans le monde anglo-saxon. Certains y ont vu l'esquisse des combats à venir et les premières menaces contre le modèle républicain, d'autres ont fait leur deuil de l'universalisme et ont substitué le paradigme français au paradigme républicain. Les descendants de ces derniers sont ceux qui, de nos jours, en rupture profonde avec la gauche, ses bons sentiments et ses égarements décoloniaux, ne raisonnent plus en termes de principe mais en termes de civilisation."

### **5. Mila a estimé que "la laïcité est morte" dans les écoles françaises à la suite des récentes violences dans le cadre scolaire, dont l'agression de Samara. Partagez-vous ce pessimisme ?**

"En aucune façon. Non seulement la laïcité est bien vivante, mais elle demeure la mère de toutes les batailles. La laïcité, cette sublime exception française, est la meilleure arme du monde contre l'intégrisme et la misogynie. Il faut inlassablement expliquer que le blasphème n'est pas un racisme, qu'une loi qui interdit le port des signes religieux ne s'en prend pas à la croyance, ou que la liberté de conscience passe par l'expérience de la neutralité. Chaque jour, des élèves bénissent le hasard d'être nés sous un ciel laïque, qui leur offre, le temps des études, un havre de paix. La laïcité n'est pas morte. Tant s'en faut. Elle est trop aimable pour ça. Chacun peut aisément en mesurer les bénéfices. Plus on l'attaque, mieux elle est défendue.

Mais que signifie, pour en revenir à Mila, le fait de dire qu'à ses yeux "la laïcité est morte"? Qu'à la lutte contre l'islamisme au nom des principes républicains, il faut substituer la lutte contre l'islam au nom des principes français. Que ceux qui défendent la possibilité de vivre ensemble en remisant la question religieuse dans la sphère privée sont des idéalistes qui facilitent l'arrivée du pire en ne se donnant pas les moyens de lutter contre lui. Le rêve de Mila, c'est qu'on identifie l'islam comme la source du problème, et qu'on le traite différemment du reste des religions. Allons dans le détail : est-elle favorable à l'interdiction du voile dans l'espace public? Voudrait-elle que la France soit le seul pays du monde à édicter une telle norme? Si la laïcité est "morte", est-ce à dire qu'elle appelle de ses vœux un retour du religieux? Autant de questions qu'on peut poser, désormais, à la militante politique qu'est devenue Mila, et auxquelles on peut craindre qu'elle n'ait pas toutes les réponses."

[Lire la suite](#)



## Entretien | "Le parcours de Mila exprime une forme de défaite"

La laïcité est-elle morte ? C'est en tout cas ce que semble penser Mila. La jeune femme assume d'ailleurs sa proximité avec plusieurs personnalités d'extrême droite. Interrogée par « Charlie », la présidente des Jeunes Socialistes, Emma Rafowicz, revient sur cette affaire.

À tribord, toute. Ce lundi 8 avril, sur le plateau de BFMTV, Mila a fait un retour médiatique assez remarqué. La jeune femme, qui avait été harcelée après avoir tenu des propos insultants envers l'Islam en 2020, a affirmé au micro de la journaliste Apolline de Malherbe que, « pour [elle] la laïcité, elle est morte ». On l'avait vu ces derniers temps s'afficher sur les réseaux sociaux avec un certain nombre de militants de l'association Némésis, qui se revendique féministe, mais surtout identitaire. Interrogé sur ces fréquentations, elle a d'ailleurs répondu avoir « un entourage que j'assume, un entourage en grande partie militant, des amis dont je suis fière, des amis qui m'ont soutenue ».

Chez Charlie, on a donc voulu échanger avec la présidente des Jeunes Socialistes, Emma Rafowicz, pour tenter d'analyser ce revirement et la questionner sur l'avenir des militants laïques, donc de gauche.

### Sommaire

1. Qu'avez-vous ressenti en voyant l'interview de Mila ?
2. La laïcité est-elle « morte », comme l'affirme Mila dans son interview ?
3. Dans ses précédentes prises de parole publiques, notamment sur les réseaux sociaux, Mila continuait d'utiliser son droit au blasphème, suscitant chaque fois chez certains sympathisants de gauche un rejet un peu plus important de sa personne. Ses provocations ne devenaient-elle pas de plus en plus difficiles à défendre pour des militants laïques de gauche ?
4. Mila était pourtant, à la base, une jeune fille progressiste, assumant sa bisexualité et son dégoût de la chose religieuse. Les jeunes laïques de gauche sont-ils condamnés à basculer vers la droite identitaire ?
5. Qu'est-ce que vous, sur le terrain, entendez auprès de vos militants, des jeunes sympathisants PS sur l'affaire Mila ? Est-ce qu'il y a débat ?
6. Comment est-ce que vous expliquez le parcours de Mila ?
7. Qu'est-ce que les jeunes militants de gauche vous disent de la laïcité sur le terrain ? Selon les sondages, ça ne semble plus être l'une des valeurs cardinales que les jeunes progressistes veulent porter...

[Lire la suite](#)



### INVITÉ RTL | Écoles privées : "Les exemples de Stanislas ou Averroès, c'est l'arbre qui cache la forêt", selon le député Christopher Weissberg

Christopher Weissberg, député Renaissance des Français de l'étranger, est le corapporteur d'un rapport parlementaire, rendu public ce 2 avril, qui exige davantage de "contrôles" sur le financement des établissements privés.

Voir la vidéo



### Enseignement privé : le sévère rapport parlementaire fera-t-il bouger les lignes ?

Analyse | En finir avec l'opacité des financements, contrôler la mise en œuvre effective des politiques éducatives, imposer plus de mixité... Un après un rapport déjà acerbe de la Cour des Comptes, la mission d'information transpartisane des députés Paul Vannier (LFI) et Christopher Weissberg (Renaissance) met l'enseignement privé, et notamment catholique, en tension. La balle est désormais à l'Élysée.

« Avis de Libres penseurs de France, ADLPF :

**Article issu de l'hebdomadaire,  
Le Nouvel Obs, le 2 avril 2024**

(...)

Le rapport pointe aussi l'absence quasi-complète de contrôle financier, RH et pédagogique des établissements, ainsi que l'embourgeoisement, très net depuis vingt ans - qu'il soit recherché ou subi passivement, les deux députés n'ont pas la même interprétation mais qu'importe, le résultat est le même. A cela, s'ajoute l'éviction des élèves ne rentrant pas dans le cadre, sans possibilité de recours, en violation du code de l'éducation. Ainsi que l'application trop aléatoire des obligations du contrat d'association (respect des programmes, des horaires d'enseignement, de la non-discrimination sociale ou religieuse) et encore plus des politiques publiques de l'Education nationale (campagnes de vaccination, sensibilisations aux discriminations...).

Bref du lourd, dont beaucoup d'éléments déjà connus, notamment via le rapport de la Cour des Comptes de juin 2023 sur l'enseignement privé sous contrat, mais qui, jusqu'alors, n'avaient pas fait l'objet d'une telle publicité.

(...)

Alors, certes, « le Parisien », qui a pris l'initiative de dévoiler le rapport avant sa publication, s'émeut d'ores et déjà du « risque de raviver la guerre scolaire », façon Roger Gicquel, 1976, « La France a peur. » Certes, Philippe Delorme, le secrétaire général de l'enseignement catholique (96 % des établissements privés sous contrat), dans la confrontation que nous lui avons proposée avec l'ancienne ministre Najat Vallaud-Belkacem, et lors de la conférence de presse « proactive » qu'il a organisée mercredi 27 mars, sort la sulfateuse quand on lui parle du cocktail transparence/contrôles/responsabilisation préconisé par les députés : « Défiance généralisée », « flicage », « pulsions totalitaires »... Ces termes, extrêmement forts, sont assez



inhabituels de la part d'une institution plutôt habituée à pratiquer l'« understatement ».

Mais cette fébrilité, précisément, est peut-être le signe que quelque chose est en train de bouger. Car le rapport, par sa dimension transpartisane, désactive les habituelles lignes de défense de l'enseignement « catho ». Même le député Vannier, « se plaçant dans une optique d'arrivée au pouvoir », prend ses distances avec le camp laïque. Il ne réclame pas, pas exemple, de « réserver l'argent public à l'école publique », contrairement à la tribune signée récemment par plusieurs acteurs de l'Éducation nationale (la fédération de parents d'élèves FCPE, la Ligue de l'Enseignement, les syndicats FSU, Unsa, CGT, Sud..) dans les colonnes du « Monde ».

Quant à Christopher Weissberg, difficile de lui faire procès en gauchisme ou en anticléricalisme. Le député des Français d'Amérique du Nord est un pur libéral, qui n'a rien contre l'enseignement catholique. « Contrairement à Paul Vannier, je pense que la dualité de notre système est bénéfique. Si les parents mettent leurs enfants dans le privé, il faut écouter leurs arguments - plus d'encadrement, de personnalisation, de remplacements en interne - et en tirer des enseignements pour le public. » Reste que le « libéralisme, ce n'est pas le laisser-faire », précise dans le même élan le député. « Le libéralisme, c'est la transparence, le contrôle et la responsabilisation des acteurs. Même aux États-Unis, l'enseignement privé est bien plus contrôlé qu'ici, c'est assez incroyable. »

(...)

Les deux députés se retrouvent ainsi dans la volonté de sortir de la « culture de l'évitement », qui, selon eux, empêcherait politiques et administration d'assumer leurs responsabilités face au privé, depuis les grandes manifestations pour l'école libre des années 1980. Ce retour de la régulation publique se traduirait notamment par la mise en place de « contrats d'objectifs » contraignants (et donc contrôlables) en termes de mixité ou de respect des politiques éducatives en lieu et place des traditionnels contrats d'association hérités de la loi Debré, tellement peu engageants que... la majorité des établissements en ont même perdu la trace !

Du lourd, donc, on le répète. Mais quelle sera toutefois la postérité de ce rapport ? Paul Vannier entend donc préparer l'arrivée au pouvoir d'une majorité de gauche et d'ici là « empêcher que la porte ouverte par madame Oudéa-Castéra, ne se referme trop vite ». Christopher Weissberg, lui, dit avoir l'oreille de Nicole Belloubet et de ses collaborateurs, qui se montreraient intéressés par ce « secouage de cocotier » et ce « test de pression ». La ministre de l'Éducation nationale, engluée dans la réforme du collège indéfendable que lui a léguée Gabriel Attal, explique de fait à ses visiteurs qu'elle souhaite faire de la mixité l'une des priorités de la prochaine rentrée. Reste à s'assurer que le locataire de l'Élysée, et son épouse Brigitte, qui a terminé sa carrière dans l'un des établissements les plus élitistes et endogamiques de France - Saint-Louis-de-Gonzague - lui laissent les coudées franches. L'épisode Ndiaye permet d'en douter. Mais le macronisme étant sensible à tous les vents, sait-on jamais ?

[Lire la suite](#)

## ÉGLISE CHRÉTIENNE FONDAMENTALISTE



### L'influence grandissante des églises américaines en Afrique

Les grandes campagnes visant à restreindre les droits de la communauté LGBTQ en Afrique trouvent souvent leur source dans un lobbyisme des églises fondamentalistes des Etats-Unis très imprégné sur le continent.

#### Sommaire

1. "Protection du noyau familial",
2. L'influence dépend de l'argent,
3. Peine de mort pour les homosexuels en Ouganda,
4. Un phénomène mondialement présent.

[Lire la suite](#)

## ENTRISME ISLAMISTE



### Démission du proviseur du lycée Maurice Ravel : une capitulation française

Le proviseur du lycée Maurice-Ravel, sous la menace islamiste, a jeté l'éponge. Et l'État a laissé faire...

« Avis de Libres penseurs de France, ADLPF :  
**Article issu de l'hebdomadaire,  
Le Point, le 27 mars 2024**

(...)

Les islamistes doivent bien rire de sa faiblesse. Un élément de cette affaire permet d'ailleurs de bien comprendre à qui l'on a affaire. La jeune fille qui a refusé d'enlever son voile a contesté les faits, et même accusé le proviseur de l'avoir poussée et frappée au bras. Elle fut soutenue en cela par Daniëlle Simonnet, députée LFI de Paris, qui a relayé sa thèse sur X (anciennement Twitter). Daniëlle Simonnet est connue, entre autres, pour avoir sollicité et obtenu, pour sa campagne de 2022, l'appui de l'ancien dirigeant du Parti travailliste britannique Jeremy Corbyn, lequel est surtout resté dans les mémoires pour son indulgence envers les islamistes ainsi que pour avoir laissé prospérer l'antisémitisme au sein du Labour.

La jeune fille fut surtout soutenue par le Collectif contre l'islamophobie en Europe (CCIE), organisation installée en Belgique et qui est en réalité l'héritière du Collectif contre

l'islamophobie en France (CCIF), officine islamiste dissoute fin 2020 après l'assassinat de Samuel Paty.

C'est ce CCIE qui a publié une vidéo dans laquelle la jeune fille, floutée, donne sa version des faits, fermement démentie par l'académie de Paris. Sa plainte, dit la vidéo elle-même, a été classée sans suite. Tout cela ne vaut pas grand-chose, sinon, pour le CCIE, qui marque ainsi son territoire. Ces gens-là sont, en réalité, les grands vainqueurs de cette affaire.

[Lire la suite](#)



## Samara, de la peur à la terreur islamique, via la lâcheté | Atlantico avec Guylain Chevrier et Naïma M'Faddel

Tabassée parce que mécréante ? Derrière le drame vécu par Samara, la pression islamiste croissante sur les Français compris les Français musulmans

L'agression de la collégienne Samara a rouvert le dossier de la pression islamiste exercée sur certains Français de confession musulmane.

### Sommaire

1. La mère et la grand-mère de la jeune Samara ont dénoncé une dimension idéologique voire religieuse dans la violence subie par la collégienne à la sortie de son établissement scolaire à Montpellier tout en soulignant le harcèlement dont elle faisait l'objet depuis longtemps en raison de son apparence « à l'européenne ». De quoi les insultes rapportées par la mère de Samara, « mécréante », « kouffar », « kahba » (pute en arabe) sont-elles le révélateur ?
2. S'agit-il de cas saisissants mais isolés ou de la pointe émergée de l'iceberg de la pression islamiste sur les musulmans de France ? De quels éléments concrets disposons-nous pour tenter de prendre la mesure du phénomène au-delà du doigt mouillé ?
3. Lorsque les agresseurs ou les « intimidateurs » sont des adolescents, les motivations sont-elles purement religieuses ? Ne s'y ajoute-t-il pas aussi une dimension plus psychologique avec des jeunes gens en quête de la réassurance que confère l'appartenance à un groupe dans une société française ?
4. Cette pression islamiste est niée ou masquée par toute une partie de la gauche et des élites intellectuelles françaises qui préfèrent mettre l'accent sur l'hostilité ou les discriminations systémiques dont sont selon eux l'objet les musulmans en France. Sont-ils selon vous des idiots utiles ou des complices actifs de cette pression islamiste ?
5. L'antiracisme version woke s'est-il mué en machine à invisibiliser les musulmans qui tentent de secouer la tutelle des islamistes ? Idem chez ceux qu'on assigne à une identité musulmane contre leur gré au simple motif de leurs origines ethniques ou familiales ?
6. Que faire pour que la promesse républicaine de l'émancipation des individus ne soit pas définitivement perdue dans certains quartiers français ? La réaction du gouvernement, qui jure que le « pas de vague » est terminé, vous paraît-elle à la hauteur ?

[Lire la suite](#)



## École et islamisme : des professeurs dans la tourmente ? Autour du film "Amal, un esprit libre"

À l'occasion de la sortie en salles du film "Amal, un esprit libre" le 17 avril, Signes des temps s'interroge sur le rôle que jouent les professeurs face à des phénomènes de violences et de remise en cause de la laïcité qui peuvent toucher le milieu scolaire.

### Avec

- Iannis Roder, Enseignant,
- Lubna Azabal, Actrice,
- Jawad Rhalib, Réalisateur,
- Laure Daussey, Journaliste.

[Écouter la suite](#)



## FÉMINISME OCCIDENTAL



## En Afghanistan, les talibans annoncent le retour de la lapidation pour les femmes adultères

Au nom d'une sévère application de la charia, le leader des talibans a annoncé, à la fin de mars, sa volonté de rétablir la peine de lapidation publique pour les femmes. Une nouvelle dégradation des droits des femmes, déjà restreints de manière catastrophique, s'alarment les organisations internationales.

« Avis de Libres penseurs de France, ADLPPF :

**Article issu de l'hebdomadaire,  
Le Courrier international, le 2 avril 2024**

(...)

L'interprétation stricte de la charia par les talibans, qui ont repris les rênes du pays après une campagne militaire éclair en 2021, serait "le seul moyen d'assurer la sécurité, la stabilité et le développement du pays", selon Abdul Rahim Rashid. Ainsi, rappelle Tolo News, la Cour suprême a procédé à l'exécution publique de cinq personnes condamnées pour meurtre, suscitant les protestations de plusieurs organisations internationales.

À noter que, même parmi les oulémas afghans, la lapidation des femmes ne fait pas l'unanimité. Amu TV cite notamment Issa Mohammadi, qui critique la position de Hibatullah Akhundzada, suggérant qu'elle n'est pas conforme à la théologie musulmane. Si, pour l'heure, aucune lapidation n'a eu lieu, les juges ont condamné 57 femmes à des peines de flagellation, ce qui mène à un total de 417 châtiments de ce type depuis 2021.

L'annonce du retour des lapidations a été accueillie "avec horreur mais sans surprise" par plusieurs groupes de défense des droits

des Afghanes, écrit le journal britannique The Guardian, qui voit dans cette mesure une nouvelle étape du démantèlement des droits des femmes dans le pays.

[Lire la suite](#)



## Les Afghanes meurent, les féministes occidentales ont d'autres chats à fouetter

**Pour les femmes, l'Afghanistan est, plus que jamais, un enfer.**

Le chef suprême des Talibans, le mollah Hibatullah Akhundzada, a adressé aux Afghans un message vocal ce week-end via la télévision d'État (je n'ose pas dire aux Afghans et aux Afghanes). Il annonce le retour à des lapidations à mort et en public pour les femmes adultères. Les Afghanes étaient déjà privées d'éducation, de sortie, de travail, d'argent et de toute liberté, voilà que les hommes ont droit de vie et de mort sur elles.

### Sommaire

1. Le message des Talibans est politique,
2. Des réactions de la communauté internationale ?
3. Et les féministes françaises ?
4. Pourquoi c'est si compliqué ?

[Lire la suite](#)



## FIN DE VIE



## « Aide active à mourir » : pourquoi Emmanuel Macron a-t-il retenu une formulation si floue ?

Le projet de loi encadrant la fin de vie sera présenté ce mercredi matin en Conseil des ministres. Parmi les mesures phares : l'ouverture d'une aide à mourir pour les patients atteints de maladies incurables. Une formule volontairement floue retenue par le chef de l'État pour ne pas froisser l'opinion publique sur le sujet.

[Lire la suite](#)



## Soutien aux aidants : « Une personne en fin de vie ne peut pas être seule à domicile »

Alors que le projet de loi « relatif à l'accompagnement des malades et de la fin de vie » doit être présenté en Conseil des ministres le 10 avril, la présidente du collectif « Je t'aide », promouvant les droits et la visibilité des aidants, Corinne Benzekri réclame des moyens renforcés.

### Sommaire

1. En quoi ce projet de loi sur la fin de vie constitue-t-il, selon vous, une avancée ?
2. Les moyens annoncés vous semblent-ils suffisants ?
3. Une majorité de Français souhaitent finir leur vie à domicile, plutôt que dans un établissement médicalisé. Est-ce possible ?
4. Quels sont les besoins des aidants ?
5. Pourquoi un soutien pratique et psychologique est-il nécessaire ?

[Lire la suite](#)



# 3

## réç

### Fin de vie : "Il y a la théorie et la réalité", Emmanuel est atteint d'une tumeur cérébrale et milite pour le droit à une mort digne

Emmanuel est atteint d'une tumeur au cerveau. L'ancien pilote de ligne qui vit près de Lyon, entend bien décider de sa fin de vie. Un projet de loi pour une "aide à mourir" doit être examiné à l'Assemblée nationale à partir du mois de mai. Les orientations du texte ont été dévoilées par le président Macron, en mars.

### Sommaire

1. Que dit la loi française actuellement ?
2. Directives anticipées
3. Vers "une aide à mourir" ?
4. Fin de vie : et ailleurs en Europe ?
5. Le poids des mots.

[Voir la vidéo](#)



## ISLAM POLITIQUE



### Boualem Sansal : « La victimisation est l'arme atomique de l'islam politique » | Atlantico.fr

Le 7 mars 2024, une enseignante des Hauts-de-Seine a été menacée de mort par une lycéenne. L'élève a été exclue définitivement de l'établissement. Ces insultes et menaces sont de plus en plus récurrentes. Le moment est-il venu pour que les représentants de l'islam de France fassent quelque chose ?

### Sommaire

1. Suite à la multiplication des incidents et des menaces de mort dans les établissements scolaires en France au lycée Maurice Ravel à Paris ou au lycée Michel-Ange à Villeneuve-la-Garenne, le moment est-il venu pour que les représentants de l'islam de France fassent quelque chose ?
2. Que disent-ils ? Quel est le message des représentants de l'islam de France sur ces enjeux ?
3. Que pourraient et que devraient faire les représentants de l'islam

de France pour tenter d'éteindre cet incendie et afin de ne pas attiser les braises de cette crise ?

4. Pourquoi les représentants de l'islam de France entretiennent-ils plutôt les discours victimaires ?

5. Les représentants de l'islam de France sont-ils véritablement écoutés et quelle est leur influence réelle sur les différentes composantes de la communauté musulmane en France ? Sont-ils vraiment représentatifs ou sont-ils déconnectés, notamment dans leur capacité à condamner les dérives extrémistes ?

[Lire la suite](#)



## ISLAMISATON



### "L'islamisation est en cours et les gauchistes l'aident" : pourquoi Darya Safai, d'origine iranienne, a-t-elle rejoint les rangs de la N-VA?

Darya Safai, députée N-VA et candidate pour le Brabant flamand aux prochaines élections, était l'invitée de Martin Buxant ce matin sur Bel RTL. Elle s'est confiée sur son parcours, sur ce qui l'a menée de l'Iran vers la Belgique. Elle a aussi expliqué pourquoi elle s'est engagée politiquement auprès de la N-VA.

#### Sommaire

1. Votre combat aujourd'hui, il est contre ce que vous appelez "les islamo-gauchistes" : de qui parlez-vous ?
2. Qu'est-ce qui vous différencie d'un discours tenu par le Vlaams Belang, par exemple ?

[Lire la suite](#)



## ISLAMISME



### Natacha Polony : "Face à la bigoterie et au soft power des islamistes, c'est la République qui perd"

Le départ du proviseur du lycée Maurice-Ravel illustre à quel point la mécanique perverse des identitaires est bien rodée. Ce qui est désormais contesté par une majorité de jeunes gens, c'est le fait pour la République d'imposer sa loi aux religions. Et à la fin, c'est elle qui perd du terrain, juge Natacha Polony, directrice de la rédaction de « Marianne ».

« Avis de Libres penseurs de France, ADLPF :

Article issu de l'hebdomadaire,

Passons sur la lâcheté du rectorat, qui a essayé d'habiller cette défaite en « mise en retrait pour convenance personnelle ». Passons sur les questions faussement prudentes de la députée insoumise Danielle Simonnet se demandant si « le proviseur a réellement frappé l'élève » pour mieux proclamer que « le respect du non-port du voile ne justifie aucune violence physique ». On aura compris, une fois de plus, le clin d'œil appuyé à tous les militants islamistes dont la rhétorique victimaire consiste à persuader les jeunes musulmans qu'ils subiraient une discrimination permanente et ciblée.

## Sommaire

### 1. MÉCANIQUE PERVERSE

"Le problème n'est même plus celui-là. Contrairement à ce qui se passait il y a quinze ou vingt ans, quand les rares voix qui tentaient d'alerter sur la progression de l'islamisme et les atteintes à la laïcité étaient réduites au silence, accusées de racisme ou de dérive droitière, les plateaux de télévision sont globalement unanimes pour condamner les menaces et les intimidations qui ont contraint ce proviseur à la démission. Mais cela ne changera rien. La mécanique perverse est bien rodée. Et elle montre très exactement comment la République perd du terrain face à des idéologues qui savent exploiter la bigoterie d'une jeunesse en mal d'identité.

Il y a bien sûr les complices, les idiots utiles. Le Bondy Blog qui se précipite pour donner la parole à cette jeune fille et monter en épingle une altercation dont l'objet était le simple respect de la loi. Et d'ergoter sur la quantité de tissu qui recouvrait la jeune fille (« Mon voile n'était même pas mis complètement, on voyait mon cou », explique-t-elle) sans se demander pourquoi une jeune fille trouve à ce point urgent de remettre son voile qu'il lui semble impossible de le faire en dehors du lycée.

On notera que le même Bondy Blog publie une série intitulée « Musulman(e)s et citoyen(ne)s » et dont les deux témoins féminins portent un voile. Visiblement, pour ce média censé parler de la jeunesse et de la banlieue, il n'est de musulmane que voilée. Cela s'appelle du soft power et c'est diablement efficace.

On notera également l'inévitable article de Mediapart qui s'insurge contre la volonté du Premier ministre de porter plainte pour dénonciation calomnieuse. « À l'entendre, écrit Prisca Borrel, [l'étudiante] serait donc responsable de cet engrenage pour avoir porté un bonnet, puis dénoncé "un coup". »

Les seuls enseignants interrogés sont ceux dont l'unique préoccupation est le risque de « récupération » de l'affaire par l'extrême droite, et les lycéennes manifestent, « musulmanes ou pas », en soutien à « la discrète jeune femme », dont il sera ainsi souligné qu'elle est majeure pour mieux suggérer qu'il est absurde de lui interdire de porter son voile dans l'établissement scolaire. Quant au réflexe qui consiste, pour une élève, à porter plainte immédiatement contre un proviseur pour une altercation et un rappel à la loi, il n'est évidemment pas contesté."

### 2. LE DANGER DE LA BIGOTERIE ORDINAIRE

"C'est tout le drame de cette affaire. Le ministère et le proviseur lui-même peuvent déposer des plaintes contre ceux qui, sur les réseaux sociaux, ont menacé de mort (l'un des deux individus identifiés a d'ailleurs d'ores et déjà été relaxé), cela restera insuffisant face à la gangrène que constitue le réflexe désormais acquis de prendre à témoin sur Snapchat ou TikTok des inconnus



invités à prendre position sur tel ou tel fait et à défendre leur supposée communauté.

Ce qui est désormais contesté par une majorité de jeunes gens, c'est le fait pour la République d'imposer sa loi aux religions. Et tous les entrepreneurs de l'identitarisme y vont de leur travail de sape. Les intellectuels qui expliquent doctement que la laïcité se limiterait à la seule loi de 1905, qu'ils réduisent à une loi de « neutralité du service public » pour « protéger la liberté religieuse ». Les journalistes et militants qui, à l'instar de Mediapart, déplorent sans rire une laïcité qui induirait une « pression sur les jeunes filles ».

Rétablissons donc quelques vérités : ce sont les religions qui exercent une pression sur les jeunes filles en leur imposant des vêtements marquant leur obligation de cacher un corps coupable de susciter le désir. La laïcité est un principe de liberté dont le but est de protéger les individus contre l'emprise des religions et l'enfermement dans leur communauté de naissance. Et si la loi de 1905 était libérale pour les individus, son application par les juges, comme l'a montré Patrick Weil dans son livre *De la laïcité en France*, a été impitoyable vis-à-vis des prêcheurs.

Le danger n'est pas seulement l'islamisme violent mais la bigoterie ordinaire, contre laquelle le culte de la raison et de l'émancipation par le savoir est la seule arme. Encore faut-il limiter sa destruction par le consumérisme et l'obligation de « respect » envers la connerie satisfaite."

[Lire la suite](#)



### **Mickaëlle Paty : "Face à l'islamisme, il n'y a pas de trou dans la raquette : la raquette n'a pas de cordes"**

Ce 9 avril, à l'issue de la pièce « Le Professeur », écrite par Émilie Frèche, Mickaëlle Paty, sa sœur, a prononcé un discours adressé au gouvernement sur la bien-pensance et l'état de l'école française, que nous publions en intégralité et en exclusivité.

Ce discours de Mickaëlle Paty a été prononcé à l'issue de la tenue de la pièce « Le Professeur », de la romancière et cinéaste Émilie Frèche, ce 9 avril au Théâtre libre à Paris, dont nous rendons compte ici. La sœur de Samuel fustige une « bien-pensance atteinte du syndrome du sauveur », dans le contexte de l'explosion, notamment sur fond de querelles religieuses et d'un climat d'insécurité, de la violence chez les mineurs : « L'État se cantonne à être un gestionnaire de crise mais ne prévient nullement la crise. Il se retrouve également incapable de nommer la cause majeure de la crise : "l'islamisme", on dirait un secret de famille dont on ne parle pas alors que tout le monde sait.

[Lire la suite](#)





## "La religion n'a pas sa place à l'école" : Nicole Belloubet appelle les profs à "ne pas transiger" sur la laïcité

Pour la ministre de l'Éducation nationale Nicole Belloubet, les enseignants confrontés à des atteintes à la laïcité ne doivent "pas transiger" et dialoguer avec les élèves impliqués.

Les atteintes à la laïcité à l'école ont augmenté en 2023. Et en 2024, l'année est déjà marquée par une affaire de voile islamique au lycée Maurice-Ravel à Paris. Menacé de mort après une altercation avec une élève qui l'aurait ignoré alors qu'il lui demandait d'enlever son voile, le proviseur de cet établissement a fini par démissionner.

[Voir la vidéo](#)



## « Mila a raison : aujourd'hui, la laïcité est "morte" à l'école »

LE FIGARO

FIGAROVOX/TRIBUNE | Invitée de l'émission d'Apolline de Malherbe, lundi, pour commenter l'agression de Samara à Montpellier, Mila a été la cible de critiques après avoir notamment jugé que «la laïcité est morte» dans les écoles. L'enseignant et essayiste Jean-Paul Brighelli prend sa défense.

[Lire la suite](#)



## « Je ne suis pas désolée, je ne l'ai jamais été » : Mila revient sur ses propos contre l'islam

La jeune femme a pris la parole ce lundi, après avoir été la cible de milliers d'insultes et de menaces de mort après des propos contre l'islam en 2020. Elle maintient ses propos et se dit en « colère », estimant qu'une « police des mœurs » s'est installée à l'école.

### Sommaire

1. « J'ai la rage, la haine »,  
« Une parole parfaitement libre ».

[Lire la suite](#)



## Laïcité à l'école : « Il y a une autocensure des enseignants sur les questions religieuses qui est beaucoup plus importante », remarque Iannis Roder

Clé de l'émancipation et condition de la liberté pour certains, jugée stigmatisante et liberticide par d'autres, la laïcité agite les passions. Les jeunes y sont-ils moins attachés ? Qu'en comprennent-ils ? Hania Hamidi, secrétaire générale de l'UNEF, Maxime Loth, responsable du Printemps Républicain à Sciences Po Paris, Valentine Zuber, historienne des idées et de la liberté religieuse et Iannis Roder, professeur d'Histoire-géographie dans un collège de Seine-Saint-Denis en ont débattu dans l'émission «Avoir 20 ans».

Voir la vidéo



## Violences, délinquance, laïcité... L'interview en intégralité d'Alain Bauer

Apolline de Malherbe reçoit Alain Bauer, professeur de criminologie au Conservatoire des Arts et des Métiers, dans "Face-à-Face" sur BFMTV et RMC, ce jeudi 11 avril 2024.

Voir la vidéo



## Laïcité à l'école : et pourtant, cela semblait si simple...

Vingt ans, presque jour pour jour après le vote de la loi interdisant les signes religieux ostensibles à l'école, un proviseur doit démissionner car menacé de mort pour avoir demandé à une élève d'enlever son voile. Que s'est-il passé pour que la laïcité peine à ce point à s'instaurer dans les établissements scolaires ?

« Avis de Libres penseurs de France, ADLPF :  
**Article issu du quotidien,  
La Croix, le 10 avril 2024**

(...)

Comment en est-on arrivé là ? La question doit être abordée avec beaucoup d'humilité tant le contexte a changé, avec les attentats qui se sont multipliés au nom de l'islam sur notre sol, et la volonté d'une minorité de favoriser la montée d'un islamisme radical. Pour autant, le recul permet de constater que 2004 a marqué un tournant dans l'acceptation de la laïcité. La loi de 1905 et la jurisprudence de la III<sup>e</sup> République ont été construites pour permettre l'expression de toutes les religions et convictions, sans discrimination. La laïcité, c'était ce qui garantissait la neutralité de l'État et la liberté de croire. Or avec la loi de 2004, moult fois amendée et complétée, la laïcité est devenue une interdiction, ouvrant la porte à une chasse sans fin des signes religieux par intention, et jetant la suspicion sur tous les élèves de confession musulmane. La laïcité est vue par une majorité de jeunes comme une machine à exclure ceux qui ne sont pas dans le moule.

On peut dès lors s'interroger sur le surinvestissement, par l'éducation nationale, de cette notion de laïcité, quelles que soient les majorités au pouvoir. Charte de la laïcité, référents laïcité, jour de la laïcité...

Comme si on demandait à l'école de devenir l'incarnation d'une laïcité promue au rang d'impératif quasi religieux pour notre République. C'est là tout le paradoxe. Car si l'on parle valeurs républicaines, l'école, soumise à des coupes budgétaires et des pressions contradictoires, est devenue une sorte d'anti-modèle. Manque criant de moyens, classes surchargées, établissements laissés à l'abandon : notre éducation nationale est un amplificateur des inégalités. Et cela, alors que le métier d'enseignant est délaissé, faute de reconnaissance. On demande à l'école d'incarner des valeurs qu'elle-même ne satisfait pas.

Et si on se trompait de combat ? L'annonce par la ministre de l'éducation nationale de l'envoi d'une « force mobile scolaire » pour aider à résoudre les problèmes de voile ou d'abaya laisse un peu dubitatif. Si l'on veut restaurer une école de la République, ne vaut-il pas mieux privilégier un investissement massif pour une scolarité de qualité, où les inégalités sociales sont réellement prises en compte et où l'école a les moyens de jouer ce triple rôle d'éducation, d'intégration et de promotion ?

[Lire la suite](#)



### Le monde de Loison sur Franceinfo : si l'on veut la laïcité il faut des cours !

Pour faire face aux atteintes à la laïcité, la solution du gouvernement c'est mettre en place des pseudos dispositifs a posteriori de l'atteinte. Au contraire, nous proposons une solution simple : apprendre ce qu'est réellement la laïcité, c'est-à-dire le respect des croyants, des non-croyants et la séparation entre la religion et l'État, pas la stigmatisation constante des Musulmans.

[Voir la vidéo](#)



## LAÏCITÉ À L'HÔPITAL



### "Menaces persistantes sur la laïcité à l'hôpital" (Marianne, 28 mars 24)

Selon les données exclusives obtenues par « Marianne », plus d'une centaine d'établissements de santé ont été confrontés à des atteintes à la laïcité en 2023. Mais ces chiffres restent partiels et le dispositif pour y répondre présente des failles, malgré les préconisations d'un rapport rédigé par l'urgentiste Patrick Pelloux il y a deux ans.

[Lire la suite](#)



## LAÏCITÉ AU CANADA



## De « God Save the King » à la laïcité

Après avoir sauvé l'honneur de la monarchie au Canada en refusant de rendre optionnel le serment au roi à l'initiative d'un député acadien, bien des députés conservateurs du Canada anglais n'ont pas pu s'empêcher de pousser la note avec un God Save the King. Goguenards au possible.

Que voulez-vous, comme le disait Jean Chrétien, les émotions étaient trop fortes !

### Sommaire

1. Laïcité,
2. Discours d'Attal,
3. Notre laïcité.

[Lire la suite](#)



## Au Québec, Gabriel Attal défend « l'attachement très fort » de la France à la laïcité

En déplacement au Canada, le Premier ministre Gabriel Attal a défendu vendredi les modèles français et québécois de la laïcité lors d'une visite dans la ville de Québec. Il a également signé une déclaration commune pour renforcer le français et promouvoir la langue.

### Sommaire

1. Une déclaration commune pour renforcer le français et promouvoir la langue,
2. Visite d'une école aux méthodes pédagogiques innovantes,
3. Échange avec des chefs d'entreprise.

[Lire la suite](#)



## Langue française et laïcité : ovation pour Gabriel Attal à l'Assemblée nationale

Le premier ministre français Gabriel Attal a livré un vibrant hommage à la jeunesse et à la protection de la langue française, jeudi, lors de son passage à l'Assemblée nationale du Québec. C'est toutefois son appel à la défense de la laïcité qui lui a valu la plus vive acclamation.

La laïcité est la condition de la liberté, de l'égalité et de la fraternité. Cette déclaration du premier ministre, clin d'œil à la devise française, a été suivie d'une ovation des députés de tous les partis.

Ces mots, il les adressait à ceux qui font mine de ne pas comprendre ce qu'est la laïcité, qui voudraient la détourner, nous faire croire qu'elle est une forme d'arme antireligion [...], faire croire qu'elle est une forme de discrimination.

[Lire la suite](#)



## LAÏCITÉ EN FRANCE



### La laïcité est née en Cévennes | AgoraVox le média citoyen

J'ai souhaité proposer ce petit travail à caractère humblement historique car, comme l'a écrit le philosophe étatsunien athée George SANTAYAN dans le volume I de « Vie de Raison » (1905), « Ceux qui ne peuvent se souvenir du passé sont condamnés à le répéter. », citation souvent reprise sous la forme : « Quiconque oublie son passé est condamné à le revivre. ».

Ainsi, nous sommes, que nous le voulions ou pas, éternellement porteurs de ce principe constitutionnel de notre République : la Laïcité.

Encore faut-il se rappeler où et comment est née la Laïcité.

#### Sommaire

1. La Laïcité est née en Cévennes,
2. Ensuite, la Laïcité a gagné le territoire de France par des textes généraux,
3. Le concept de Laïcité progresse encore en France...
4. Enfin, contrairement à des idées préconçues, la Laïcité a déjà gagné le monde !!!

[Lire la suite](#)



### Laïcité : « La France a un réel problème qui lui est particulier », explique Stéphane Bureau

Dans la foulée du discours de Gabriel Attal, la laïcité est mise à mal en France. Les risques de réplique iranienne contre Israël donnent des frissons aux Américains. Discussion avec Stéphane Bureau.

[Voir la vidéo](#)



## LAÏCITÉ ET DPU



### La commune peut-elle exercer le droit de préemption urbain pour la construction d'un édifice culturel ?

Vous êtes propriétaire ou occupant d'un bien situé à proximité d'un terrain sur lequel il est envisagé de construire un édifice religieux. Votre commune pourrait-elle exercer un droit de préemption urbain (DPU) pour favoriser ou au contraire empêcher ce projet ?

## Sommaire

1. Le contrôle strict de l'exercice du DPU,
2. Une interprétation libérale de la loi de séparation de l'Église et de l'État.

[Lire la suite](#)



## LAÏCITÉ ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR



### France Universités maltraite la laïcité

Selon le collectif Vigilance Universités, un nouveau guide destiné aux responsables d'établissement de l'enseignement supérieur véhicule une interprétation inacceptable de la laïcité.

*Cet article est une tribune, rédigée par un auteur extérieur au journal et dont le point de vue n'engage pas la rédaction.*

Une nouvelle version du « Guide de la laïcité » de France Universités, association des dirigeants des universités et établissements de l'enseignement supérieur et de recherche, vient de paraître. Il a pour vocation « d'apporter des réponses simples et actualisées face à la multitude de situations et de questions » problématiques que les responsables d'établissement peuvent avoir à traiter concernant la laïcité.

## Sommaire

1. Ambiguïté, terreau de l'arbitraire,
2. Le respect des individus, pas des opinions,
3. Les 70 premiers signataires, membres du collectif Vigilance Universités.

[Lire la suite](#)



### Sylvie Retailleau : « En matière de laïcité, les problèmes viennent des mêmes établissements »

ENTRETIEN | Antisémitisme, laïcité, écoles privées... La ministre de l'Enseignement supérieur répond aux questions du Figaro Étudiant. Après une année université perturbée par les difficultés de logement des étudiants, l'antisémitisme ou encore la précarité, la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Sylvie Retailleau espère une rentrée plus sereine. Elle revient sur ces sujets pour le Figaro Étudiant.

## Sommaire

1. La fin de l'année va vite arriver et de nombreux bacheliers s'appêtent à quitter le nid familial. Quels conseils leur donnez-vous ?
2. L'été dernier, les étudiants ont rencontré de grandes difficultés pour se loger. Peut-on craindre le même problème pour l'année étudiante à venir ?

3. Les syndicats alertent aussi sur le port du voile intégral dans nos universités. La laïcité serait-elle en danger dans l'enseignement supérieur ?

4. Vous avez annoncé en septembre dernier la mise en place prochaine d'un label de qualité pour l'enseignement privé. Ne craignez-vous pas que cela complique davantage la lisibilité des candidats, qui ont déjà du mal à comprendre les labels existants (RNCP, EESPIG...) ?

[Lire la suite](#)



## LAÏCITÉ ET HOSPITALITÉ



### Peut-on séparer laïcité et hospitalité ? Le Professeur Éric Delassus interroge les présupposés.

Nouvel Article écrit par Eric, DELASSUS, (Professeur agrégé Lycée Marguerite de Navarre de Bourges et Docteur en philosophie, Chercheur à la Chaire Bien être et Travail à Kedje Business School).

Il est co-auteur d'un nouvel ouvrage publié en Avril 2019 intitulé «La philosophie du bonheur et de la joie» aux Editions Ellipses.

Il est également co-auteur d'un nouvel ouvrage publié en Octobre 2021 chez LEH Edition, sous la direction de Jean-Luc STANISLAS, intitulé « Innovations & management des structures de santé en France : accompagner la transformation de l'offre de soins

Conférence donnée le 24/11/2023 dans le cadre du colloque Hospitalité et laïcité : Mieux accueillir la différence dans un climat hospitalier organisé à l'IMS de Pessac par l'ERENA en partenariat avec l'IMS Académie, centre de formation continue du CHU de Bordeaux.

#### Sommaire

1. Comment questionner laïcité et hospitalité ?
2. La laïcité,
3. L'hospitalité,
4. Le principe de laïcité,
5. En conclusion,
6. Pour aller plus loin.

[Lire la suite](#)



## LAÏCITÉ ET POLITIQUE





## Manuel Bompard estime que "la laïcité est menacée par toutes les religions"

Le député LFI a expliqué ce mardi 2 avril son refus de participer aux "discours alarmistes" sur la laïcité. Et déplore qu'on pointe du doigt systématiquement la population musulmane.

[Lire la suite](#)



## LAÏCITÉ : L'UNSA dénonce les accusations « d'acte raciste et islamophobe » portées par LFI contre le principal du collège de Saint-Georges-sur-Baulche | Infos Dijon

Le syndicat qui représente les chefs d'établissement scolaire dépose une plainte contre «cet acte diffamatoire visant une autorité publique» et accuse la section de l'Yonne de La France insoumise d'avoir «mis en danger» le principal.

[Lire la suite](#)



## Yoann Usaï | La laïcité, un concept trop faible face à l'extrémisme ?

Aujourd'hui dans "Punchline", Yoann Usaï et ses invités reçoivent Fabrice Haccoun, auteur et entrepreneur, sur la question de la l'évolution de notre société.

[Écouter la suite](#)



## LIBERTÉ ACADÉMIQUE



## La liberté académique menacée dans le monde : « Les universitaires ont intérêt à s'exprimer ouvertement avant qu'il ne soit trop tard »

ENTRETIEN | En 2006, un citoyen sur deux vivait dans une zone de liberté académique, cette proportion est désormais d'un sur trois. Budgets universitaires en berne, difficultés pour s'exprimer sur des sujets sensibles... Dans un contexte d'érosion démocratique, la tendance est alarmante pour la connaissance et le bien commun. Entretien avec Katrin Kinzelbach, spécialiste en politique internationale des droits de l'homme, à l'initiative de l'indice annuel de liberté académique.

» Avis de Libres penseurs de France, ADLPF :

Article issu du quotidien,  
Le Monde, le 1er avril 2024

(...)

Apparemment sans lien, ces faits s'inscrivent dans une même tendance alarmante. « La liberté académique est menacée dans le monde entier », souligne un rapport, publié le 7 mars, par une équipe germano-suédoise de chercheurs. Budgets universitaires en berne, restrictions, voire suppressions de certains domaines de recherche, difficultés pour s'exprimer sur des sujets considérés comme sensibles... Leurs travaux, synthétisés dans un indice global dénommé « Academic Freedom Index », estiment que 45,5 % de la population mondiale, soit 3,6 milliards d'individus, vivent dans un environnement dépourvu de liberté académique. Parmi les grands pays en queue de classement se trouvent, sans surprise, la Chine de Xi Jinping, la Russie de Vladimir Poutine et l'Inde de Narendra Modi. Ces données, publiées annuellement, permettent également d'acter le net décrochage des Etats-Unis depuis 2019.

(...)

Apparemment sans lien, ces faits s'inscrivent dans une même tendance alarmante. « La liberté académique est menacée dans le monde entier », souligne un rapport, publié le 7 mars, par une équipe germano-suédoise de chercheurs. Budgets universitaires en berne, restrictions, voire suppressions de certains domaines de recherche, difficultés pour s'exprimer sur des sujets considérés comme sensibles... Leurs travaux, synthétisés dans un indice global dénommé « Academic Freedom Index », estiment que 45,5 % de la population mondiale, soit 3,6 milliards d'individus, vivent dans un environnement dépourvu de liberté académique. Parmi les grands pays en queue de classement se trouvent, sans surprise, la Chine de Xi Jinping, la Russie de Vladimir Poutine et l'Inde de Narendra Modi. Ces données, publiées annuellement, permettent également d'acter le net décrochage des Etats-Unis depuis 2019.

(...)

Nous travaillons avec plus de 2 300 experts nationaux dans 179 pays, qui partagent leurs évaluations sur cinq paramètres prédéfinis [liberté de recherche et d'enseignement, liberté d'échange et de diffusion universitaires, liberté d'expression académique et culturelle, autonomie institutionnelle des universités et intégrité des campus]. Un modèle statistique sophistiqué permet ensuite de regrouper leurs évaluations en une seule note.

Une remarque cependant, même s'il est très important de visualiser cette liberté académique par le nombre de personnes qui en bénéficient dans le monde, la détérioration semble moins radicale si l'on adopte une perspective par pays : dans 61 d'entre eux, les universitaires jouissent d'un degré élevé de liberté. Pour 56 pays, cette liberté académique s'est considérablement accrue depuis cinquante ans. Et dans dix pays [Brésil, Kazakhstan, Monténégro, Rwanda, Fidji, Seychelles, Suriname, Thaïlande, Ouzbékistan, Zambie], elle est en hausse cette dernière année.

(...)

On suppose souvent, à raison je pense, que les sciences sociales sont particulièrement exposées. Mais cette impression n'est pas corroborée par nos données. En effet, nous avons délibérément décidé de ne pas ventiler celles-ci par discipline, même si cela aurait été très intéressant d'un point de vue scientifique. Nous ne voulions pas communiquer aux gouvernements répressifs un ensemble d'informations leur permettant de choisir entre les disciplines. Une attaque contre

une d'entre elles est explicitement une attaque contre la liberté de la science en général.

(...)

Les dispositifs de soutien aux chercheurs menacés – comme le programme national Pause en France – sont d'une aide inestimable. Il y a beaucoup d'acteurs qui défendent la liberté académique, et nous essayons d'apporter une petite contribution avec des données mondiales, qui sont librement accessibles à tous ceux qui souhaitent les utiliser dans leurs recherches ou leurs actions de plaidoyer. Je ne peux évidemment pas prédire l'issue de cette soixantaine d'élections, mais si certaines débouchent sur des dirigeants politiques valorisant la liberté académique, il y a fort à parier que d'autres amèneront au pouvoir des gouvernements qui risquent de s'attaquer aux universités.

À l'heure des fake news, de l'érosion démocratique et de la polarisation des sociétés, les universitaires ne doivent pas se reposer sur leurs lauriers s'ils veulent protéger leur propre environnement de travail, pouvoir aller au bout de leurs idées de recherche et continuer à former la prochaine génération d'universitaires. Dans un environnement démocratique, nous devons enseigner la liberté académique, faire de la recherche sur la liberté académique, revendiquer et défendre la liberté académique.

[Lire la suite](#)



## Aux États-Unis, la liberté académique assiégée

Depuis quelques années, les républicains sont passés à l'offensive pour reprendre en main l'enseignement supérieur en s'attaquant notamment à la politique de discrimination positive pour l'accès aux universités, qui a été annulée.

« Avis de Libres penseurs de France, ADLPF :  
**Article issu du quotidien,  
Le Monde, 1er avril 2024**

(...)

L'offensive des conservateurs remonte à 2020 et l'émergence du mouvement Black Lives Matter, après la mort de George Floyd, le 25 mai, étouffé par un policier blanc à Minneapolis. Portée dans tous les milieux, la revendication de prise en compte des minorités a engendré un retour de bâton qui continue à traverser la société américaine. La Maison Blanche en a donné le signal le 22 septembre 2020 lorsque Donald Trump, à moins de deux mois de la présidentielle, a signé le décret « Combattre les stéréotypes de race et de sexe » qui interdit l'enseignement de « concepts de nature à diviser » dans les institutions publiques, de l'armée aux universités.

Principale visée : la notion de diversité, égalité, inclusion (DEI). Selon l'association Scholars at Risk, plus de 70 projets de loi ont été déposés depuis début 2023 par les élus républicains dans les Assemblées de 26 Etats visant les programmes de DEI mis en place dans les universités d'enseignement public pour faciliter l'intégration des minorités. Huit d'entre eux ont été inscrits dans la loi. La plupart des textes sont fournis clés en main par deux

instituts conservateurs : le libertarien Goldwater Institute, de Phoenix (Arizona) et le Manhattan Institute (New York). Certains sont des copies de la loi de 2022 en Floride dite « Stop Woke Act », qui a servi de tremplin aux ambitions présidentielles du gouverneur républicain Ron DeSantis.

Ces législations interdisent de prendre en compte la race, le sexe, ou l'origine dans l'admission à l'université ou le recrutement d'employés ; elles empêchent les universités d'imposer aux enseignants et aux employés des formations à la diversité ainsi que de disposer de bureaux chargés des « programmes DEI ». Les républicains estiment que ces programmes accroissent les divisions, violent la liberté d'expression, sont une forme de discrimination et un gâchis d'argent public.

(...)

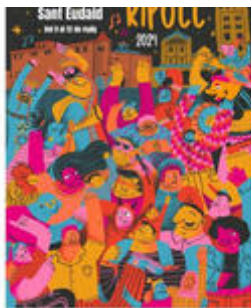
Les atteintes à la liberté académique touchent au fonctionnement même du système universitaire. Dès 1915, l'Association américaine des professeurs d'université avait publié une déclaration de principe affirmant la liberté des enseignants titulaires de positions permanentes, sans interférence du monde politique ou des donateurs. Au mépris de ce principe, une loi a été promulguée, le 13 mars 2024, dans l'Indiana pour conditionner la position permanente des professeurs au respect de la « diversité intellectuelle », c'est-à-dire à la diffusion de points de vue conservateurs. Une mesure que la présidente de l'association des professeurs, Irene Mulvey, a qualifiée de « police de la pensée ».

[Lire la suite](#)



---

## LIBERTÉ D'EXPRESSION



### Une femme voilée sur l'affiche... Une mairie d'extrême droite censure l'illustration lauréate d'un concours

La mairie indépendantiste et d'extrême droite a censuré l'affiche des fêtes de Ripoll, en Catalogne. La raison ? Une femme voilée sur l'affiche.

[Lire la suite](#)



---

## LIBERTÉ RELIGIEUSE



## Le Vatican s'alarme d'une menace à la liberté religieuse en France

Analyse | Le Vatican dans un communiqué publié samedi 13 avril, estime que la condamnation par un tribunal français de la Communauté des Dominicaines du Saint-Esprit et du cardinal canadien Marc Ouellet pour le renvoi « sans motif » d'une religieuse constitue une « grave violation » de la liberté de religion.

« Avis de Libres penseurs de France, ADLPF :  
**Article issu du quotidien,  
La Croix, le 13 avril 2024**

(...)

Le Vatican s'émeut en effet, dans une note assez sèche, de ce jugement, estimant que la décision du Tribunal de Lorient pourrait « soulever non seulement des questions importantes concernant l'immunité (celle d'un cardinal de Curie, NDLR) », mais « s'il s'est prononcé sur la discipline interne et l'appartenance à un institut religieux, il pourrait donner lieu à une grave violation des droits fondamentaux à la liberté religieuse et à la liberté d'association des fidèles catholiques ».

Dans un jugement très motivé, le tribunal civil de Lorient avait en effet expliqué que le renvoi de la religieuse, mère Marie Ferréol par la communauté des dominicaines du Saint-Esprit, le cardinal canadien Marc Ouellet et deux visiteurs apostoliques (enquêteurs) du Vatican, avait été réalisé « sans motif ». Les magistrats soulignent qu'aucune preuve n'a été apportée par l'association pour prouver que la radiation avait été réalisée dans le respect de ses statuts. Et ils ajoutent que mère Marie Ferréol « n'a pas été en mesure non plus de se préparer moralement et matériellement à devoir quitter immédiatement sa communauté et son métier, en l'espace de quelques heures, sans jamais y revenir ». Dans sa décision, la juge « déplore l'opacité de la procédure canonique et s'étonne notamment que le contenu du rapport de visite est demeuré inconnu tant pour la religieuse et ses avocats que pour le tribunal. (...) Ne connaissant pas les faits, toute défense était impossible »

(...)

Cette affaire de la communauté des religieuses du Saint-Esprit est particulièrement complexe, les rancœurs et les griefs de la congrégation traditionaliste accumulés depuis des dizaines d'années ont provoqué des comportements individuels particulièrement graves. Mais pour le juge français, le renvoi brutal de cette religieuse après 34 années de vie religieuse ne semble pas avoir respecté les éléments fondamentaux du droit civil. Sans doute l'Église gagnerait-elle à « améliorer certaines procédures internes concernant notamment les visites et sanctions pour des communautés religieuses » explique encore le juriste. Elle ne peut plus prétendre, comme autrefois, « être une société parfaite », au-dessus des lois. On l'avait vu de manière bien plus dramatique, au début des affaires de pédocriminalité, dans les années 2000 et le jugement à l'encontre de Mgr Pican.

[Lire la suite](#)



## OBSCURANTISME



### De Samuel Paty au lycée Maurice-Ravel : fatwa sur l'école de la République

Sous le couvert de la tolérance ou par peur de menaces, les enseignants manquent de fermeté sur la laïcité. Un écueil qu'il faut combattre face à l'obscurantisme.

#### Sommaire

1. Tolérance ou soumission ?
2. Une reprise en main est nécessaire,
3. « Foi obscurantiste ».

[Lire la suite](#)



## POLITIQUE ET RELIGION



### Les religions dans la République 1/5 : Christophe Castaner, la laïcité vue de l'Intérieur : épisode • 1/5 du podcast Les religions dans la République

Quelle est la place des religions dans la république ? Chaque samedi jusqu'au 11 mai, Sens politique interroge les liens entre les cultes et les pouvoirs publics. Laïcité, séparatisme, égalité dans la pratique... 5 épisodes de dialogue entre politique et religion.

#### Avec

- Christophe Castaner, Ancien ministre de l'Intérieur.

[Écouter la suite](#)



## PORT DE L'UNIFORME



### L'uniforme à l'école mettra-t-il les élèves au pas ?

Il est censé garantir discipline et respect de la laïcité, gommer les inégalités sociales. Ce qui est sûr c'est qu'il va coûter cher, très cher... Actuellement à l'essai, le port de la tenue unique sauvera-t-il l'Éducation nationale ?

« Avis de Libres penseurs de France, ADLPF :

**Article issu de l'hebdomadaire,  
Télérama, le 10 avril 2024**

(...)

Une réflexion a priori frappée au coin du bon sens, et que ne rejetterait probablement pas une majorité de Français. Depuis vingt ans, les sondages les déclarent plutôt en faveur de l'uniforme scolaire, y compris les sympathisants de gauche. On se gardera toutefois d'en tirer des conclusions définitives tant leurs motivations sont variées, du désir de niveler les inégalités sociales en limitant la présence des marques à la volonté de discipliner les corps et les esprits. Peut-être pensent-ils, comme le président Macron, que la tenue unique a ceci de commode « qu'elle règle beaucoup de sujets, la laïcité et un peu l'idée qu'on se fait de la décence ». La façon dont s'habillent les élèves se situe au croisement de problématiques aussi diverses que discutées, en témoignent les débats qui, ces dernières années, ont régulièrement enflammé les plateaux télé : faut-il interdire les crop tops, ces hauts courts qui laissent voir le nombril des filles ? Qu'est-ce qu'une « tenue républicaine » ? Les élèves transgenres peuvent-ils se vêtir comme ils le souhaitent ? Pour ou contre les claquettes-chaussettes ? Comment déterminer qu'un bandana est porté d'une manière religieuse ? De là à considérer que l'uniforme est le remède magique à bien des maux de tête des enseignants... Après tout, lorsqu'en août dernier Gabriel Attal a annoncé l'interdiction du port de l'abaya, nombre de directeurs de collèges et de lycées se sont dits soulagés de ne plus avoir à faire la police du vêtement. Pourtant Bruno Bobkiewicz, secrétaire général du Snpden-Unsa, le principal syndicat des chefs d'établissements, est catégorique : « Dans le monde de l'éducation, la tenue unique ne passionne personne, ou presque. On a beau chercher les avantages, on en voit surtout les inconvénients. » En vrac, la gestion des habits abîmés ou à changer en cas de poussée de croissance, le mal-être des enfants en surpoids qui peinent à masquer leurs formes, la baisse d'activité physique quotidienne constatée dans les pays où l'uniforme est obligatoire...

Et la recherche, qu'en dit-elle ? Pas grand-chose en France faute de terrain d'observation : contrairement à une idée reçue tenace, la tenue unique n'a jamais été imposée dans l'enseignement public, excepté dans les internats créés par Napoléon Bonaparte et dans une poignée d'établissements du secondaire (aujourd'hui cantonnés dans les départements d'outre-mer). Et si, au primaire, le port de la blouse fut la norme jusque dans les années 1960, les modèles étaient variés car, comme le rappelle Nicolas Coutant, commissaire de la récente exposition « S'habiller pour l'école » au Musée national de l'éducation de Rouen, les blouses « avaient pour fonction de protéger les vêtements des jets d'encre, et non de couvrir les élèves d'un même vêtement au nom d'un idéal égalitaire ». Quant aux études réalisées à l'étranger, en particulier dans les pays anglo-saxons, aucun consensus scientifique ne s'en dégage, en tout cas pas d'effets bénéfiques probants. Excepté peut-être le sentiment d'appartenance à un établissement. « Voyez le succès des sweats floqués du nom du lycée que proposent notamment les associations sportives. Des élèves peuvent éprouver de la fierté à porter les couleurs de leur bahut, reconnaît Grégoire Ensel, président de la Fédération de conseils de parents d'élèves (FCPE). Mais c'est un argument à double tranchant. Les élèves de collèges relégués en seconde zone à qui l'on imposera une tenue goûteront peu d'être identifiés dans la rue ou le bus. » Lui en est convaincu, « du point de vue des équipes enseignantes, l'uniforme ne répond à aucun besoin. La preuve : alors qu'en France, les écoles, collèges et lycées ont

depuis longtemps la possibilité d'adopter la tenue unique, dès lors que les instances associant l'ensemble de la communauté éducative le décident, seule une petite poignée d'établissements a franchi le pas ».

(...)

L'engouement sur le terrain serait-il inversement proportionnel à l'appétence médiatique pour le sujet ? D'évidence, le sujet titille la nostalgie des Français — drôle de madeleine, au demeurant, que cet attachement pour un âge d'or de l'école en uniforme qui n'a jamais eu lieu. Et depuis qu'en décembre dernier, Gabriel Attal a annoncé le lancement de l'expérimentation, journaux locaux et chaînes d'information se font l'écho de candidatures tous azimuts, multipliant les micros-trottoirs et les interviews d'élus dans des villes (Limoges, Denain, Florange, Talmont-Saint-Hilaire, Dreux...), des départements (Allier, Essonne, Bouches-du-Rhône...) et une région (Auvergne-Rhône-Alpes). « Mais au final, parmi les vingt-deux mille communes qui accueillent des écoles sur leur territoire, seule une centaine a manifesté son intérêt », pointe Frédéric Leturque. Et certaines d'entre elles ont déjà rétro-pédalé face à l'hostilité des parents et des élèves (au Mans, à Plouisy...), obligeant le ministère à repousser la date de clôture du 15 février au 15 juin.

De quoi faire douter l'exécutif ? « Encore faudrait-il qu'Emmanuel Macron envisage véritablement de généraliser la tenue unique, sourit l'historien de l'éducation Claude Lelièvre. Pour ma part, je n'y crois guère. L'uniforme scolaire est un serpent de mer, un étendard que les dirigeants politiques de droite brandissent lorsqu'ils souhaitent envoyer des signaux à leur électorat, adopter une posture d'autorité. »

Dégainé par François Baroin et Renaud Donnedieu de Vabres il y a vingt ans, le sujet revient régulièrement dans le débat public, porté par Bernard Debré, François Fillon, Éric Ciotti, Nicolas Dupont-Aignan... « Aucun d'entre eux n'a démontré une réelle volonté de passer à l'acte, affirme Claude Lelièvre. Je suis convaincu que l'expérimentation lancée par Gabriel Attal n'a d'autre vocation que de signifier aux Français que cette fois, ce ne sont pas des paroles en l'air, le gouvernement agit vraiment, il va mettre au pas une jeunesse indisciplinée. »

Un pur fantasme, selon Grégoire Ensel. « Ce n'est pas parce que les élèves portent le même polo qu'ils vont subitement boire les paroles de leurs enseignants. Gabriel Attal et l'uniforme, c'est un peu comme un garagiste qui propose de remplacer les phares de votre voiture dont le moteur a des ratés. Pourquoi pas, mais ça ne change rien au problème. »

[Lire la suite](#)



---

**PRINCIPE DE NEUTRALITÉ**





## Strasbourg : le manager du magasin Geox avait-il le droit de refouler une intérimaire voilée ?

Le gérant d'une boutique Geox à Strasbourg est la cible de menaces de mort sur les réseaux sociaux après avoir refusé à une intérimaire de venir travailler en portant le voile.

Depuis 2016, la loi Travail prévoit la possibilité de faire figurer dans un règlement intérieur le principe de neutralité.

[Voir la vidéo](#)



## « Elle a un voile et ne souhaite pas l'enlever » : à Strasbourg, le gérant d'une boutique Geox menacé de mort pour avoir recalé une intérimaire musulmane



Certains dénoncent une « fatwa ». Le Collectif contre l'islamophobie en Europe, ex-CCIF qui a été dissous en France, a relayé la vidéo et a appelé à « contacter Geox » pour dénoncer cette « discrimination inacceptable ».

[Lire la suite](#)



## Porter un vêtement ou un signe religieux au travail, c'est possible ?

DROIT | Le gérant d'une boutique de Strasbourg a refusé d'employer une jeune intérimaire portant un voile, la question reste à savoir ce que le droit autorise, ou pas.

### Sommaire

1. Que dit le Code du travail en France ?
2. Dans quel cadre interdire un signe religieux ?
3. Peut-on parler de discriminations ?

[Lire la suite](#)



## Vénissieux : une organisation islamique proche de la Turquie bénéficie d'une salle municipale

Deux signalements au procureur de la République ont été effectués par des membres de l'opposition à Vénissieux, dénonçant notamment le prêt gracieux d'une salle municipale à une Confédération islamique controversée.

### Sommaire

1. Une confédération qui défend "un islam politique" selon Gérald,
2. "Un repas d'influence",
3. Face à l'accumulation de plaintes, une réaction de Michèle Picard.

[Lire la suite](#)



## SONDAGE



### La Vision complexe des musulmans de France sur la laïcité | Sondage IFOP

En France, les musulmans se retrouvent souvent au cœur des débats politiques et sociétaux, en particulier lorsqu'il s'agit de questions telles que la laïcité, l'immigration et le conflit israélo-palestinien. La perception des musulmans de France sur la laïcité, l'un des piliers de la République, est particulièrement scrutée. À la veille de l'anniversaire de la loi de 1905 sur la séparation de l'Église et de l'État, l'IFOP a publié une enquête révélatrice qui offre un aperçu de cette vision complexe.

#### Sommaire

1. La laïcité en France : un sujet brûlant,
2. Assouplissement des règles laïques,
3. Des demandes de liberté scolaire.

[Lire la suite](#)



## WOKISME



### Cet islamo-wokisme qui nous guette, par Franz-Olivier Giesbert

L'ÉDITO DE FOG | Le Premier ministre d'Écosse, Humza Yousaf, a mis au point une loi qui élargit la criminalisation des incitations à la haine raciale aux « sujets wokistes ».

Un danger pour la liberté d'expression.

« Avis de Libres penseurs de France, ADLPF :

**Article issu de l'hebdomadaire,  
Le Point, le 10 avril 2024**

Encore un coup des Frères musulmans : à en croire l'anthropologue Florence Bergeaud-Blackler (1), grande experte du « frérisme », Humza Yousaf est dans cette mouvance, comme le laisse à penser son engagement auprès d'organisations proches de celle-ci, comme Islamic Relief (Secours islamique) ou sa tendance à traiter d'« islamophobes » tous ses adversaires politiques. C'est « à titre personnel », a-t-il précisé, qu'il ne considère pas l'homosexualité comme un péché.

Est-ce la fin des Lumières écossaises qui ont donné au monde tant de grands penseurs comme David Hume et Adam Smith ? Toute incitation à la haine - verbale, écrite ou physique - jusque dans la sphère privée, chez soi, dans sa salle de bain, pourra désormais être considérée comme un crime, passible de sept ans de prison. La police prendra en compte toutes les plaintes à partir des dénonciations des voisins, voire des enfants. Et, même quand elle ne les retiendra pas, elle en gardera une trace en les enregistrant comme « incidents haineux non criminels ».

Le fichage et la dénonciation étant les deux mamelles des dictatures théocratiques, on est en droit de s'inquiéter pour l'Écosse. L'institution d'un crime de blasphème religieux était sans doute le premier objectif de la loi, mais l'habileté de Humza Yousaf, as de la triangulation, est d'avoir réussi à embriguer dans une grande coalition les nationalistes mais aussi les wokistes, qui auraient dû être ses pires ennemis : en terre d'islam, les transgenres ou les homosexuels ne sont-ils pas pourchassés presque partout sans pitié ?  
(...)

[Lire la suite](#)



## « L'Écosse est devenue le laboratoire de l'islamogauchisme »

FIGAROVOX/ENTRETIEN | Après l'appel à la prière d'un Imam depuis la résidence officielle du premier ministre écossais musulman, Jeremy Stubbs, président de l'Association des conservateurs britanniques, analyse la dimension politique de ce geste.

### Sommaire

1. Alors que le week-end de Pâques s'achevait, le Premier ministre écossais Humza Yousaf – de confession musulmane – a invité un Imam à lancer un appel à la prière depuis sa résidence officielle, à Bute House. Quel regard portez-vous sur cette polémique ?
2. Quelle est la place de l'islam dans ce pays ?
3. Comment analysez-vous ce lien entre la gauche et l'islam ?
4. Peut-on voir, derrière les actions de ces groupes islamistes, une stratégie d'influence dans les sociétés occidentales ?

[Lire la suite](#)



Pour toute information supplémentaire le site de l'ADFP

**Scoop.it!**

Réalisé avec [Scoop.it](https://www.scoop.it)